Les services du FMI achèvent une mission en République du Congo

le 8 octobre 2026

Les communiqués de fin de mission présentent les conclusions préliminaires des services du FMI à l'issue de leur visite dans un pays. Les opinions exprimées dans le présent communiqué sont celles des services du FMI et ne représentent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.

- Les services du FMI et les autorités congolaises ont tenu des discussions constructives dans le cadre de la demande d'appui financier du gouvernement au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de la consultation de 2026 au titre de l'article IV.
- Les discussions ont porté sur les perspectives macroéconomiques, l'exécution budgétaire en 2026, le projet de budget 2027 et les réformes des finances publiques associées. Elles ont également couvert la stratégie d'apurement d'arriérés domestiques et le renforcement de la viabilité de la dette publique, ainsi que la protection des groupes sociaux vulnérables et le soutien à l'investissement privé et la croissance.
- Des progrès significatifs ont été accomplis au cours de la mission, et les discussions se poursuivront dans les prochaines semaines.

Brazzaville: Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Mme Pilar Garcia Martinez, a séjourné à Brazzaville du 24 septembre au 7 octobre 2026 afin de discuter des politiques susceptibles d'être appuyées par un nouvel accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de mener la consultation de 2026 au titre de l'article IV. Les services du FMI ont rencontré S.E. M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre ; M. Christian Yoka, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public ; M. Ludovic Ngatsé, ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective ;

des représentants de la Direction nationale de la BEAC ; ainsi que leurs équipes. L'équipe du FMI a également rencontré la Commission économie et finances du Parlement, des responsables des ministères et organismes publics concernés, ainsi que des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires au développement.

À l'issue de la mission, Mme Garcia Martinez a fait la déclaration suivante :

« L'équipe du FMI a tenu des discussions constructives avec les autorités congolaises sur les politiques économiques et financières susceptibles d'être appuyées par un nouvel accord au titre de la FEC. Les échanges avec les autorités ont porté sur les développements économiques récents, l'exécution budgétaire en 2026, le projet de budget 2027 et les mesures visant à renforcer la résilience des finances publiques et à rehausser la viabilité de la dette, notamment par une mobilisation accrue des recettes, une amélioration de la gestion des dépenses, le renforcement des contrôles des engagements et de la trésorerie, et la prévention de l'accumulation d'arriérés.

« La mission a également tenu des discussions fructueuses dans le cadre de la consultation de 2026 au titre de l'article IV. Celles-ci ont porté sur les politiques visant à soutenir une croissance durable et inclusive, notamment par la rationalisation des dépenses fiscales, la réduction des risques budgétaires et des contraintes à la croissance liées au fonctionnement du secteur de l'électricité, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la promotion de l'investissement privé et de la diversification économique.

« L'équipe du FMI et les autorités poursuivront leurs discussions au cours des prochaines semaines, en vue de la conclusion d'un accord au niveau des services.

« L'équipe du FMI remercie les autorités et les autres parties prenantes pour leur collaboration constructive et la qualité des échanges au

cours de la mission. »

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: RANDA ELNAGAR

TÉLÉPHONE:+1 202 623-7100 | COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG